

Ad acta 18.5.66

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Machine de travail lourde (Vhc.spécial)	ALLIS CHALMERS		T L 3 0		1964	4 7 1 3	
Caractéristiques "TL 30" de chaque côté sur capot du moteur + sur plaquette du constructeur, à gauche dans cabine							
			Carburant	diesel	Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis ALLIS CHALMERS INTERNATIONAL, Essendine (GB) - Importateur MAVEG SA, Bienne							
N° du châssis frappé à droite, sur le longeron vers le moteur							
N° du moteur frappé à droite, sur le bloc-cylindres							
Type du moteur AV 690 - en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. arrière		Frein-moteur					
Cylindrée	11'309 cm ³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission mécanique *)			Treuil/Cabest.	Longueur 5'900	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		*) Crochet rem. à broche		Largeur 2'800 +)	
Entraînement	avant	Vitesse en 1 ^{re} 7,3		Voie avant 2'080		Hauteur 2'500	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 50		**) Voie arrière 2'080		Empattement 2'480	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel AV et AR		Diam. de braq. 16,20		Porte à faux arr. 1'250	
Frein à pied à air comprimé, à expansion interne, sur les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	6'220	6'600	12'820	Dimension	23,5x25	23,5x25	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	4'840	4'840	Largeur
Total			12'820		12	Ply	Hauteur
Gar. de fabr.							Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: action sur roues AR - assistée hydr.				Marque du moteur A E C (GB)		C.V. frein 200 SAE	
Alésage			130	Course		142	C.V. impôts 57,60
Forme de la carrosserie			pelle chargeuse				
Nombre de places: total			1	(avant milieu arr.)	Places debout		

Phares: marque	2/ HELLA E 1 4411	§)	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques		AV= combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, sur pelle		AR= combinés avec feux stop	(orange)
2/ réflecteurs, blancs, sous feux position			Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ sous feux stop + clignoteurs		Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 75 dB
Réflecteurs	2/ séparés Ø 74		Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs		Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné		Parties dangereuses	
Lampes de travail	AV= 2 / AR= 2 avec lampe-témoin		(brûlent toutes simultanément)	
Équipement électr.	24		Volts	
Mesure du bruit	90		bB à 2'200 t/min	

Observations et exceptions

- *) Transmission : Boîte réversible à 3 vitesses, convertisseur de couple
2 cales d'arrêt indispensables.
- **) Vitesse : Limitée à 30 km/h.- Signe distinctif indispensable.
- §) Phares : Disposés à 2'040 mm du sol.- Admis pour raisons techniques.
- +) Largeur : 2'800 mm.

Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)
- dispositif de protection sur pelle de chargement avec marquage jaune-noir
- monter signe distinctif pour voiture automobile dépassant 2,30 m de largeur.

Poids du véhicule dépasse 8'000 kg, vitesse maximale dépasse 30 km/h, il doit donc être équipé d'un frein ralentisseur réglable travaillant sans usure.

Lieu et date de l'expertise-type Bienne, 3.8.64/1.3.65

La Commission d'expertise-type